



- PROCES VERBAL -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le lundi 23 octobre 2023 de 13h30 à 16h45, à :

**Laboratoire LABOUEST
31 rue de la Divatte
44430 LE LOROUX BOTTEREAU**

 candidats sur 4 inscrits se sont présentés.



L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
DULONDEL	Léana	NON ADMIS
DUPONT	Florane	ADMIS
MAHAUD	Elisa	ADMIS
MARTELLIERE	Johan	ADMIS .

3 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait au Loroux Bottereau, le 23 octobre 2023

Le Directeur CROIX ROUGE
COMPETENCE Pays de Loire

Membre du Jury
IDE

Membre du Jury
Biologiste

Arnaud TESSIER

Séverine DESCAMPS

Nathalie MOREAU
LEBRETON

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
Centre Régional de Formation Professionnelle
6 rue de la Gare - 44400 REZE
Tél. 02 40 29 47 48

